



Des activités sportives pour TOUS !



La volonté de permettre à l'ensemble des citoyens de pratiquer du sport n'est pas nouvelle. La création de la première fédération sportive remonte à 1907. Depuis, ce principe du sport pour tous est resté ancré dans les politiques publiques.

Aujourd'hui, c'est la Fédération Française Sports Pour Tous qui se charge de cette mission. Reconnue d'utilité publique en 1973, elle compte plus de 200 000 licenciés auprès de 3 000 clubs affiliés. Si elle joue un rôle important dans le sport pour tous, le principe va au-delà. L'idée est de permettre l'activité sportive à tout âge, pour tout milieu social ainsi que pour tout état de santé. C'est dans ce cadre, par exemple, que sont développées des activités adaptées aux séniors et aux très jeunes, aux personnes atteintes d'affections de longue durée, en milieu carcéral ou encore aux personnes handicapées. La pratique est également créée dans un but inclusif, mélangeant les jeunes et les séniors, les valides et les handicapés... Le sport retrouve alors toute sa dimension sociale.

Tournés autour de la convivialité, des rencontres, de la solidarité et du partage, les clubs Sports pour Tous proposent la pratique de près de 150 activités différentes.

Envie d'essayer ou d'inscrire vos enfants ?

Le site officiel de la FFSPT vous permet de trouver le club qui vous convient, en triant pas type d'activité ou encore par département : <https://www.sportspourtous.org/fr/trouver-un-club-sport.html>